felows le regard de chercheurs

internationaux sur l'actualité



Réseau français des instituts d'études avancées Aix-Marseille • Lyon • Nantes • Paris

Diversité, discrimination et démocratie

Quelle reconnaissance pour les particularismes identitaires et les identités multiples en Europe ? Pour quel vivre ensemble ?

Jan Willem Duyvendak

[IEA de Paris, 2015-2016]

Professeur en sociologie à l'Université d'Amsterdam après avoir été directeur de l'Institut indépendant de recherche Verwey-Jonker à Utrecht. Diplômé en sociologie et en philosophie, ses domaines de recherche portent sur l'État providence, le sentiment d'appartenance, et le phénomène d'hostilité aux immigrants. Récent fellow du CUNY Graduate Center (New York), il a co-édité European States and Their Muslim Citizens. The Impact of Institutions on Perceptions and Boundaries (Cambridge University Press, 2014) et Crafting Citizenship. Negotiating Tensions in Modern Society (Palgrave MacMillan, 2012).

DIVERSITY AND DISCRIMATION

On the question of how to deal with diversity, France seemingly occupies a unique position. There is little space for 'diversity' in its public sphere. Under the banners of *républicanisme* and *laicité*, French politicians suggest that all citizens are politically equal, irrespective of religion, customs, background, etc. (all considered 'private' matters). French policy-makers care little about the religious and ethnic backgrounds of citizens; it is with disbelief that they discover that such characteristics are formally registered by the state in other countries.

Many French politicians take pride in their country's 'exceptionalism' and claim that the neutral public sphere (or at least one without 'ostentatious' religious symbols) leads to a more harmonious society than the communitarian approach favoured by Anglophone countries. My own country, the Netherlands, is often portrayed as the very opposite of France, as a country that pursues 'multicultural' policies that grant public space and recognition to religious and ethnic groups. *Quelle horreur!*

As a researcher, I must admit that I am often surprised by politicians who focus on discursive differences between countries, as discourse seems so often divorced from what is actually happening on the ground. I don't mean here that 'we' don't live up to our ideals (although this might be true as well). My claim, rather, is that politicians routinely misunderstand the character of their own ideals. Let me explain.

French scholars have convincingly shown that républicanisme and laïcité do not have singular meanings that remain unchanged over time. For example, within a decade, dominant ideas about the (in)compatibility of the *foulard* and being a French citizen witnessed a sea change. Nevertheless, politicians continue to suggest that they know exactly what 'republican principles' are, as if they were timeless. But they are not, and it is precisely the political struggles over the meanings of recurring tropes in national political discourse that researchers

Research has shown that countries such as the Netherlands and France have much more in common in how they address diversity and discrimination than one would assume in light of their allegedly divergent 'models'.

must reveal and examine (instead of taking 'the republican model' as an *explanans*, as some colleagues erroneously do).

A second misunderstanding is that French practice, informed by républicanisme and *laïcité*, is totally different from what prevails in the Anglophone countries and the Netherlands. But when we look more closely, there are striking similarities in how Western countries deal with ethnic and religious diversity. From a Dutch perspective, certain French practices are surprisingly 'multicultural'; some would even be unthinkable. Let me give an example that I came across in the work of sociologist Christophe Bertossi. The French army co-organizes the annual pèlerinage for religious soldiers, their families and veterans, not only to Lourdes but to

Mecca as well (the Hajj). While Bertossi explains how this practice developed as part of a specific understanding of *laïcité* (equal treatment of religions), many in the Netherlands would be horrified if such a practice existed in the Dutch army.

There may be practices that are country-specific but the labels attached to them can be misleading. This is due to the 'power of politics': in France, politicians are wont to label most everything they esteem as a 'republican' practice, whereas their counterparts in Canada do the same using that country's multicultural ideology. While this dominance of political rhetoric might be understandable from the perspective of politicians (who must suggest that they have coherent worldviews), it does not help us to better understand the differences and similarities among our countries.

Research has shown that countries such as the Netherlands and France have much more in common in how they address diversity and discrimination than one would assume in light of their allegedly divergent 'models'. In our case, the convergence is partly due to the fact that the Dutch were never truly multiculturalists. More importantly, both countries share the need to find pragmatic solutions to diversity in everyday life – in schools, hospitals, the army, in workplaces and on the dancefloor.

More recently, we see growing similarities between France and the Netherlands, also at the level of political discourse. In both countries, 'assimilation' is replacing 'integration' as cultural nationalism grows hegemonic. The nation and citizenship are no longer understood in abstract, universalist terms, but accreting 'Western' and 'Judeo-Christian' content - where especially gender equality has its pride of place. It is in this context that the Conseil d'État has refused French citizenship to a Moroccan woman because of défaut d'assimilation: « Une pratique radicale de sa religion, incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, et notamment avec le principe d'égalité des sexes ». The 'Dutchness' of Muslims in the Netherlands is likewise questioned, based on the same idea of the nation as a cultural community. (As a side note: while 'Dutchness' since the 1970s has presupposed practicing gender equality, equal treatment based on sexual preference is now considered the true litmus test, which is not – yet - exactly the case in France).

While I hesitate to take a normative position as a social scientist, I would like to finish by raising a question. I was invited to reflect, among other things, on the question of "l'égalité ou le communautarisme", which struck me as a quintessentially French question (or more precisely, a question weighed down by the assumptions of the country's dominant political discourse). However, on further consideration, I think that communitarian practices can indeed harm equality - especially so when the unity of the community is the nation, since a culturally defined nation excludes as much and as many as it includes. So my question would be: isn't the idea of the nation as a homogeneous 'value community' much more dangerous for the equality of its citizens than the mobilization of citizens for equal rights (even when this is motivated by 'communitarian identities')?

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Jan Willem Duyvendak, des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

Suivez l'actualité de Jan Willem Duyvendak http://www.jwduyvendak.nl/

Julie Ringelheim L'ENTRETIEN

[IEA de Paris, 2011-2012]

Quelle est la place du débat sur la diversité au sein des sociétés européennes?

Tous les États européens sont aujourd'hui travaillés par cette même question: comment appréhender la diversité culturelle et religieuse de leur population, dans le respect des principes démocratiques et de leurs traditions politiques? Le débat n'est pas neuf: les discussions sur ce thème occupent la scène publique et médiatique depuis les décennies 1980-1990 au moins. Dans les années 1990, plusieurs ouvrages de philosophie politique, tels *Multicultural Citizenship* de Will Kymlicka, avaient contribué à populariser la notion de « multiculturalisme » et l'idée qu'il était possible de conjuguer respect des différences et construction d'une citoyenneté commune. Cette perspective était contestée par les tenants d'un modèle d'intégration de type assimilationniste, en France tout particulièrement. Mais un espace de discussion s'était ouvert. L'idée que les individus pouvaient nourrir des identités multiples, que l'intégration pouvait se concilier avec la reconnaissance de spécificités culturelles ou religieuses, a reçu un écho favorable auprès d'une partie de l'opinion.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, cet espace s'est réduit. Et cette tendance n'a fait que s'accroître ces dernières années. L'intensification du terrorisme islamiste, la crise migratoire mais aussi la situation économique morose génèrent une angoisse diffuse au sein des sociétés européennes, propice au repli sur soi et à la méfiance envers les personnes perçues

Chercheuse au Fonds national belge de la recherche scientifique (FNRS) et professeur invité à l'Université catholique de Louvain, diplômée en droit de l'Université libre de Bruxelles et de l'université de Cambridge (Trinity Hall College), elle a obtenu son doctorat en sciences juridiques à l'Institut universitaire européen de Florence. Elle a récemment co-dirigé l'ouvrage collectif *Politiques discriminatoires* (De Boeck, 2015) qui propose un éclairage interdisciplinaire sur les effets des politiques développées en Europe pour combattre les discriminations et *Le droit et la diversité culturelle* (Bruylant, 2011).

comme différentes, au premier chef les personnes de confession ou de culture musulmane. La montée des partis d'extrême droite et europhobes dans nombre de pays européens en témoigne. La notion de multiculturalisme, souvent réduite à une caricature, semble désormais largement disqualifiée dans le débat public.

Quels sont les principaux obstacles à une réflexion constructive?

S'interroger sur les ressorts du radicalisme islamiste et les moyens de le contrer est sans nul doute nécessaire. Le problème est que ces préoccupations en sont venues à paralyser l'ensemble de la réflexion sur l'appréhension de la diversité. Tout ce qui a trait à l'islam tend à être vu avec suspicion. La méconnaissance de la communauté musulmane, de sa diversité interne, des multiples courants qui la traversent, favorise cette tendance. Et cette suspicion généralisée constitue un obstacle à une réflexion posée et équilibrée sur les modalités et les limites de l'intégration de la pratique de l'islam dans le cadre démocratique européen. L'évolution des usages du concept de laïcité dans le contexte français témoigne de cette crispation croissante.

Comment conjuguer aujourd'hui principe de laïcité et affirmation religieuse?

La laïcité signifie fondamentalement la séparation de l'État et des religions. Il s'agit d'empêcher que l'État ne cherche à imposer ou à promouvoir une religion. À cette fin, en droit français, l'État et ses représentants se voient astreints à un strict devoir de neutralité. Les personnes privées, en revanche, n'ont pas a priori d'obligation de neutralité, même lorsqu'elles pénètrent dans une institution publique: c'est à l'État d'être neutre, non à la société. Étroitement liée à la liberté de conscience et à la garantie de l'égalité, la laïcité repose sur un principe central: la liberté de choix de l'individu en matière spirituelle.

Or, aujourd'hui, la laïcité est de plus en plus invoquée pour réclamer des restrictions à la liberté des individus de manifester leur religion même lorsqu'ils ne représentent pas l'État ni n'empiètent sur les droits d'autrui. La simple visibilité d'une appartenance confessionnelle tend à être considérée comme une menace. L'attitude à l'égard du port du foulard par les femmes



musulmanes est à cet égard emblématique. D'abord limitée aux agents de l'État, appliquée par la loi de 2004 aux élèves de l'école publique, la prohibition du port de signes religieux – qui frappe principalement les femmes portant le foulard – n'a cessé depuis d'être étendue à de nouvelles catégories. C'est le cas des mères accompagnant les sorties scolaires et des employés d'organismes privés dès lors qu'ils remplissent une mission de service public. Certains réclament l'extension de cette mesure aux universités. De nombreux employeurs privés imposent cette interdiction à leurs salariés.

De manière croissante, c'est l'illégitimité du signe luimême qui est invoquée pour justifier ces interdictions, plutôt qu'une éventuelle atteinte aux droits d'autrui: on dénonce un symbole d'asservissement des femmes ou d'adhésion à un projet politique qui viserait à imposer l'islam à toute la société. Pourtant, les sociologues qui ont étudié les motivations et les parcours des femmes portant le foulard démentent cette interprétation univoque. Ils soulignent la polysémie de ce signe et la diversité des attitudes des femmes concernées. Pour bon nombre d'entre elles, cette pratique correspond à un choix, qui ne les empêche pas d'affirmer leur volonté d'indépendance en poursuivant des études et en s'engageant dans une

4 instituts d'études avancées en réseau IMÉRA, IEA d'Aix-Marseille Le Collegium, IEA de Lyon IEA de Nantes IEA de Paris

Direction éditoriale:Olivier Bouin
François Nicoullaud



Fondation RFIEA Contactez-nous! Julien Ténédos Marion Colas marion.colas@rfiea.fr 01 49 54 22 63

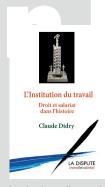


rfiea.fr 190, avenue de France 75013 Paris carrière professionnelle, ni leur respect des valeurs démocratiques. On peut certes avoir de bonnes raisons de désapprouver ce choix et de le juger néfaste à l'émancipation des femmes. Rien n'empêche de défendre ce point de vue dans le débat public et de chercher à en convaincre les intéressées.

Mais exiger l'intervention de l'État pour interdire cette pratique parce qu'on l'estime nocive pour les intéressées, revient à vouloir priver ces dernières de leur liberté de choix. La multiplication de ces interdictions entraîne par ailleurs des effets pervers. Les femmes concernées se voient exclues d'un nombre croissant d'espaces sociaux. Leurs perspectives d'emploi sont considérablement réduites. Avec pour conséquence une relégation dans l'espace domestique et une dépendance financière à l'égard de leur entourage. Mais également moins de possibilités d'entrer en contact avec des personnes d'autres milieux et ayant d'autres convictions. Ces interactions sont pourtant essentielles pour contrer les phénomènes de repli identitaire et permettre aux individus de développer une capacité réflexive par rapport à leur positionnement religieux. Plus largement, cette évolution contribue à alimenter, chez de nombreux citoyens musulmans, un sentiment d'incompréhension et de rejet.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'entretien de Julie Ringelheim, des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr



JOURNÉE D'ÉTUDE

Le droit du travail est aujourd'hui sous le feu des critiques, trop protecteur, trop compliqué, il devrait tendre vers plus de flexibilité et de simplicité. L'analyse des dynamiques

institutionnelles et économiques que propose le sociologue Claude Didry sera l'occasion de s'interroger sur l'horizon du travail face aux réformes actuelles et à la pression des marchés financiers sur les entreprises. Cet ouvrage sera discuté par des spécialistes de différentes disciplines afin d'en dégager les éléments d'une discussion sur les enjeux actuels.

Table ronde autour de l'ouvrage de Claude Didry, L'institution du travail, droit et salariat dans l'histoire (La Dispute), organisée par l'IDHES-ENS de Cachan, avec le soutien de l'**IEA de Paris**. Le lundi 6 juin 2016 de 16h à 19h, Hôtel de Lauzun, 17 quai d'Anjou, 75004 Paris.

CONFÉRENCE

Après les attentats de Paris et Bruxelles, les sociétés européennes apparaissent plus éprouvées que jamais par le terrorisme. Que peuvent les sciences sociales dans cette situation? De quel recours sont-elles pour comprendre ce que nous vivons et éclairer la façon dont nous répondons aux attaques terroristes?

Les sociétés européennes à l'épreuve du terrorisme. Conférence-débat avec

Gérôme Truc (EHESS) et **Heinz-Gerhard Haupt**, résident à l'IEA de Nantes. Lundi 20 juin 2016 à 17 h 30, **IEA de Nantes**, 5 allée Jacques Berque, 44 000 Nantes

ÉCOLE D'ÉTÉ

Pour questionner et comprendre les enjeux universels liés aux objectifs du développement durable (ODD) dans le cadre d'une réflexion partagée Nord/Sud, et rencontrer des scientifiques et experts de renommée internationale, L'IMÉRA, organise, avec de nombreux partenaires, la 1^{re} école d'été sur les Objectifs de développement durable.

Du 8 au 13 juillet 2016 à Marseille. Organisé par Aix-Marseille Université et l'Agence française de développement. Pour en savoir plus: http://bit.ly/1T6UQ0s